

2008/427 - Désignation de deux représentants de la Ville de Lyon au sein de l'Organisation Mondiale - Cités et Gouvernements Locaux Unis (Direction des Assemblées)

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard

En sa qualité de membre de cet organisme, collège des Villes et gouvernements locaux individuels, la Ville de Lyon siège aux Assemblées Générales et au Conseil Mondial. Il convient de désigner un représentant et son suppléant :

Je vous propose la candidature de **Jean Michel Daclin** comme titulaire et **Hubert Julien-Laferrière** comme suppléant.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

MM. Jean-Michel Daclin et Hubert Julien-Laferrière sont désignés.

(Le Groupe Ensemble Pour Lyon ne prend pas part au vote.)

(Adopté.)